

► La vie du village Du théâtre pour la Fête des Ours



La soirée était organisée par la commission CSA.

Cette année, la traditionnelle Fête des Ours, organisée par la commission CSA, a été réduite à sa portion congrue. Faute d'inscriptions en nombre suffisant, l'apéritif dînatoire prévu pour ouvrir la soirée a été annulé, la pièce de théâtre étant cependant maintenue.

C'est ainsi qu'une quarantaine de personnes ont pu apprécier la pièce «*Vivement les vacances !*» présentée par les comédiens de la troupe «*Les Tréteaux des Combes*» de Voujeaucourt. Cette comédie, signée Christian Rossignol, se déroule dans



Les comédiens des «Tréteaux des Combes» ont regalé leurs auditeurs.

une école primaire et rassemble quelques personnages farfelus que l'on retrouve dans neuf saynètes n'engendrant pas la mélancolie.

Le bien-être selon Camille



Camille Mérique dans son salon de massage.

L'art que pratique Camille Mérique va bien au-delà du simple massage. En fait, la jeune femme propose également un accompagnement psycho-corporel basé sur la somatothérapie, relation d'aide par le toucher ou psychothérapie à médiation corporelle, c'est-à-dire accompagner et aider le patient à être plus conscient de ce qu'il vit. Les gestes de Camille l'accompagneront dans cette découverte de lui-même, le but étant de faire émerger tout ce qui se cache dans son inconscient. Quant à l'activité massage, non médicale, elle peut se faire sur une table ou au sol et s'accompagne de respirations, d'étirements, incitant le patient au lâcher-prise afin de libérer sentiments et émotions. Les séances sont adaptées à chaque situation, en fonction des besoins de chacun.

Passer un moment entre les doigts de fée de Camille, sachant que chaque séance (entre 30 minutes et 2h au choix) est personnalisée, c'est donc du bien-être assuré pour tous !

Camille Mérique, 24 d rue de Courcelles à Arbouans, Tél. 06.59.09.76.16. Tous les détails de son activité sur www.bienreparletoucher.com

Un Salon sublimé



Christof Monnin devant deux de ses portraits.

Le traditionnel Salon de peinture «Art'Bouans» du Comité des Fêtes a bénéficié cette année d'un invité d'honneur exceptionnel en la personne de Christof Monnin : s'il s'agit d'un peintre local, Christof Monnin est surtout un artiste à la renommée internationale qui expose rarement ses œuvres, visibles dans quelques 400 galeries d'une trentaine de pays ! Présent à Arbouans par amitié pour Marianne Personeni et pour l'association des Oursons, l'artiste a sublimé cette édition du Salon. A ses côtés, 28 artistes de grand talent (peintres, sculpteurs, céramistes) ont également exposé quelques-unes de leurs œuvres à l'occasion de ce Salon qui s'est tenu les 12 et 13 octobre à la Salle polyvalente.



► AGENDA

11 novembre :
Cérémonie commémorative de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, départ du défilé (ouvert à tous) à 9h30 depuis la fontaine.

13 novembre :
Conseil municipal (19h, Mairie)

27 novembre :
Conférence publique «Tout savoir sur le photovoltaïque» (18h30, Mairie)

6 décembre :
Conseil municipal (19h, Mairie)

7 décembre :
Animations autour du Téléthon : vente d'œufs sur parking de l'école et devant la chapelle en journée, vente de soupe à 18h devant la chapelle.

7 et 8 décembre :
Marché de Noël (Salle polyvalente).

Sécheresse de l'été



Comme l'année précédente, la sécheresse a frappé notre région l'été dernier. Les élus envisagent de faire une demande de classement de la commune au titre de catastrophe naturelle. Cette procédure permet aux usagers d'être indemnisés si leur contrat d'assurance le prévoit. Nous effectuons actuellement un recensement des habitants concernés : si votre habitation présente des fissures qui pourraient être dues à ces conditions météo, vous pouvez constituer un dossier avec un courrier et quelques photos, puis le déposer au secrétariat de Mairie.

Assurances vie, auto, habitation
prévoyance, retraite, santé
assurances professionnelles
Assurance & Épargne Long Terme

AVIVA

Gérard BERNARDIN
Agent général d'assurance
n° onias 07009701 - www.onias.fr
7 place de l'Europe - 25630 Sainte-Suzanne
T. 03 81 32 08 73
bernardin-gerard@aviva-assurances.com

PENSER ETUDIER CONCEVOIR COORDONNER ACCOMPAGNER

Cabinet d'Ingénierie
Infrastructure Génie Civil
Bâtiment Topographique
Transports Urbains

BEJ SAS www.bejsas.com

Siège social : 40 rue Richard Perlinisky - 25400 AUDINCOURT
Tél. : 03.81.35.18.73 Fax : 03.81.35.11.96

Agences :
AUDINCOURT - MEROUX - DELLE - SAONE

Babette Fleurs
Elisabeth Drezet
Toutes compositions Florales

Ouvert 7J/7
du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 19h
dimanche et jours fériés
de 9h à 13h

Interflora

51, faubourg de Besançon
25200 MONTBÉLIARD
Tél. 03 81 91 01 21 - Port. 06 08 78 01 40 contact@babette-fleurs.fr

LIVRAISON EXPRESS 1H

PERSONENI Hugues Sarl
ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
BÉTON ARMÉ - RÉNOVATION
14, rue de Courcelles
25400 ARBOUANS
Tél. : 03 81 90 46 55

La Mairie vous accueille

- lundi et jeudi de 9h à 12h
- mardi et vendredi de 14h à 17h

Permanences de Mme le Maire :
sur rendez-vous

Lettre d'Information du village d'Arbouans

Directrice de la Publication : Nathalie LAINE-HUGENSCHMITT
Conception et réalisation : ALINEA - DAMPIERRE-LES-BOIS - Tél. 06.80.85.78.66
PURE IMPRESSION - Imprimé sur du papier recyclable

Site internet : www.arbouans.jimdo.com

OCTOBRE 2019

Lettre d'Information

village d'Arbouans

► Editorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers administrés,

Dans la précédente «*Lettre d'Information*», en juillet dernier, nous vous avons proposé de participer au Conseil municipal du 27 septembre, en partie consacré à la présentation du projet des Ramblas.

Même si peu d'administrés ont été présents à ce rendez-vous, nous avons donné les dernières informations en date sur cette opération, vous retrouverez ces éléments dans les pages suivantes.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire et de l'écrire, ce n'est pas parce qu'il ne se passe rien sur le terrain que le dossier n'avance pas ! Particulièrement complexe, ce projet de nouveau quartier doit faire face à de multiples contraintes administratives (ainsi que des attaques de nos opposants !) mais

je reste convaincue que le jeu en vaut la chandelle... grâce à l'inlassable travail de vos élus. Ne pas réaliser ce projet dans un délai raisonnable aurait des conséquences catastrophiques pour notre commune.

Deuxième sujet que nous abordons dans ce bulletin, l'aire des gens du voyage au Redon : en juillet, nous vous avons invité à signer la pétition suite à la volonté du Conseil municipal de demander la fermeture de ce site compte tenu des nombreuses nuisances générées par ses utilisateurs. Vous avez été déjà plus de 70 à vous associer à notre démarche. Mais, comme nous l'expliquons dans les pages suivantes, nous n'avons pas eu de retour des pouvoirs publics. Mieux même, ceux-ci nous ont sollicités pour signer un document allant à l'encontre de notre demande ! De ce fait, je vous encourage, si vous ne l'avez pas encore fait, à



signer cette pétition dont nous publions à nouveau le coupon à retourner.

Enfin, je vous informe que la commune envisage de faire une demande de classement au titre de catastrophe naturelle suite à l'été particulièrement sec que nous avons connu. Si vous avez constaté des dommages sur votre habitation, notamment des fissures, je vous invite à suivre les recommandations que nous indiquons en dernière page de cette «*Lettre d'Information*».

Le Maire,
Nathalie LAINE-HUGENSCHMITT

Un magnifique spectacle

La mi-septembre, l'aérodrome a accueilli la Coupe Gordon Bennett de ballons à gaz. Mais pour le grand public, le point d'orgue de cette épreuve a été la prestation des huit avions de la Patrouille de France. Après être venus s'entraîner le vendredi, drainant (déjà) un nombreux public, les pilotes sont revenus le dimanche pour un show de près d'une demi-heure qui a illuminé le ciel en bleu-blanc-rouge, sous les applaudissements de plusieurs milliers de spectateurs.

► Actualité **Projet des Ramblas : les dernières infos**



Lors du Conseil municipal du 27 septembre dernier, plusieurs informations importantes ont été communiquées par Roger Martin Promotion, l'assistant à maîtrise d'ouvrage, et par BEJ, le maître d'œuvre de l'opération. Voici les derniers éléments du projet dit des «Ramblas» qui devrait d'ailleurs trouver un nouveau nom de baptême prochainement.

Le planning prévisionnel

- Date de dépôt du permis d'aménager : fin d'année 2019.
- Début viabilisation : fin 2^{ème} trimestre 2020 (travaux répartis en plusieurs tranches selon l'avancement de commercialisation).
- Dépôt des premiers permis de construire en 2020.

Les parcelles

- 63 parcelles individuelles.
- 3 petits îlots collectifs de 4 logements chacun type «Carré de l'habitat».
- Taille des parcelles : de 273 à 840 m².
- Prix des parcelles : de 85 à 115 €/m² (selon taille et emplacement des parcelles).
- Perméabilité des sols très élevée, ce qui autorise une gestion des eaux pluviales par infiltration :
 - pour chaque lot de terrain à bâtir, les eaux pluviales seront gérées à la parcelle : tranchée drainante, puits d'infiltration,...
 - sur le domaine public, les eaux pluviales seront collectées par un réseau de noues peu profondes, implantées en bord de chaussée, reliées entre elles par un système de siphon pour les traversées de voirie.

Les aménagements

- Deux accès : un à sens unique, par la rue de Courcelles comme indiqué dans le PLU approuvé en 2010 par l'équipe municipale, et un autre par la rue du Stade desserviront le lotissement.
- Deux chemins piétonniers nord/sud, par la nouvelle rue depuis la rue de Courcelles et par les Vergers, seront réalisés afin de permettre à chacune rejoindre la piste cyclable.
- Création d'une aire de regroupement des ordures ménagères et de tri sélectif facilitant le passage du véhicule de collecte rue du stade (parking Chapelle).
- La largeur de la chaussée sera environ de 3,50 m, non droite, pour limiter la vitesse.
- Implantation de nombreux espaces verts, de chemins piétonniers rejoignant la piste cyclable, d'un parking pour éviter les stationnements gênants sur voirie.
- Possibilité d'aménager une aire de jeu, à décider avec les élus.

La pollution

Suite à l'acquisition de l'ancien site de la SED et des premiers rapports réalisés par la société TERREST, des investigations complémentaires et des travaux d'excavations ont été réalisés. Afin de garantir la parfaite comptabilité du site avec l'usage résidentiel prévu, la commune s'est rapprochée en 2018 de la DREAL et de la Préfecture afin de suivre scrupuleusement leurs préconisations concernant la méthodologie à mettre en œuvre pour l'aménagement d'une ancienne friche industrielle. C'est à ce titre que la société APAVE, agréée par ces deux «organismes», a été retenue. Elle avait pour mission de procéder à toutes les investigations nécessaires pour vérifier la compatibilité du site avec un usage résidentiel et proposer, à travers un plan de gestion, les éventuelles actions correctives à mener en matière de dépollution. Au regard du dernier rapport remis et des nombreuses analyses réalisées in situ, il en ressort que le site est parfaitement compatible avec l'usage résidentiel dans la mesure où le plan de gestion est appliqué dans certains secteurs connus.

Gens du voyage : la pétition reste ouverte

Dans la dernière «Lettre d'Information», en juillet dernier, nous vous avons proposé de soutenir une pétition lancée par la Municipalité à propos de l'aire des gens du voyage du Redon. Devant la multiplication des actes d'incivilité liés à cet équipement (notamment les excréments qui polluent la piste cyclable), aux conflits générés par ce site, les élus ont effectué des démarches afin que cette aire d'accueil soit purement et simplement fermée.

Si les habitants d'Arbouans ont entendu ce message (vous avez été 72 à soutenir cette pétition et nous vous en remercions), les pouvoirs publics ont fait la sourde oreille !

Ainsi, la délibération prise par le Conseil municipal, transmise à Monsieur le Préfet, n'a suscité aucune réponse des services de l'État malgré une relance par mail à la mi-septembre.

Mieux même, la commune a reçu un courrier en date du 25 septembre, co-signé du Préfet et de Mme la Présidente du Département, courrier demandant au Conseil municipal d'Arbouans de délibérer (et d'approuver bien entendu) le schéma départemental 2020/2025, dans lequel l'aire du Redon a évidemment toute sa place !

Il n'est fait mention, à aucun moment, de la démarche des élus d'Arbouans. Avec une remarquable ignorance de leur courrier, il leur est demandé d'approuver, avant le 30 novembre prochain, les nouvelles mesures courant jusqu'en 2025 dont une tendance à la diminution du nombre d'accueil sur le plan qualitatif, se doublant d'un constat d'utilisation inadéquate de certains équipements :

- une sous-utilisation de l'aire de Valentigney, entièrement vide en début d'année 2019, au profit des aires d'Arbouans et Mandeure,

- la fermeture des aires d'Audincourt et Grand-Charmont... un point sur lequel Mme le Maire a demandé des précisions dans la mesure où il est écrit que l'aire de Grand-Charmont est fermée, «avec une participation financière au dispositif d'accueil mis en place par Pays de Montbéliard Agglomération».

Les recommandations d'augmenter le nombre d'aires sur le département, prévues dans le schéma 2013/2018, n'ont donc pas été respectées. En 2018, on a dénombré 113 stationnements illicites de la part des gens du voyage, avec de nombreux dysfonctionnements, manque de respect des règlements intérieurs, non respect des calendriers de passage, non paiement de la redevance due sur les aires d'accueil,...

Dans son courrier, Mme le Maire a demandé quelles solutions sont envisagées... et quelles sanctions les pouvoirs publics prévoient-ils à l'encontre des gens du voyage et des collectivités. Elle a aussi rappelé la volonté d'Arbouans de voir fermer l'aire du Redon, imposée à la commune il y a quelques années, sans aucune contrepartie financière... et des dotations d'État continuellement en baisse (9.000 € encore de moins cette année).

Présenté lors du dernier Conseil municipal, ce schéma départemental a été refusé à l'unanimité des membres présents.

En parallèle, la pétition est toujours ouverte et nous vous invitons, si vous ne l'avez pas encore fait, à compléter et à signer le document ci-dessous et à le renvoyer en Mairie.



Soutien à la pétition

Document à remplir, à signer et à retourner en Mairie d'Arbouans (photocopies acceptées)

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare soutenir la décision prise par le Conseil municipal d'Arbouans pour que l'aire du Redon n'accueille plus de gens du voyage.

Fait à le 2019 Signature

► La vie du village

Comme le veut la tradition, les élus ont accueilli l'ensemble des enseignants à l'occasion d'une réception qui s'est tenue en Mairie le 11 octobre.

Les effectifs scolaires sont stables avec 94 enfants cette année (contre 98 l'an passé).

Parmi les enseignants, deux nouveaux visages sont arrivés : **Mélanie Marchand**, qui a pris en charge la classe de CM1/CM2 en remplacement d'Elise Dorbon, et **Claire Bisel** qui assure un poste de complément et la décharge de direction de Marie-Noëlle Richard, succédant ainsi à Clémentine Lafarge qui assurait ce poste l'année dernière.

Le Maire Nathalie Hugenschmitt leur a souhaité la bienvenue, rappelant que les élus restaient à la disposition des enseignants pour tout problème lié à la vie scolaire. Les discussions se sont poursuivies de façon conviviale autour du verre de l'amitié.

Rencontre avec les enseignants



Elus et enseignants réunis à l'occasion de cette rencontre traditionnelle.

Les effectifs scolaires

Directrice : Marie-Noëlle Richard

ECOLE MATERNELLE : 24 ÉLÈVES
Petite, moyenne et grande sections
(Marie-Noëlle Richard) : 24 élèves (4 + 11 + 9)

ECOLE PRIMAIRE : 70 ÉLÈVES
CP/CE1 (Naima Damali) : 25 élèves (15 + 10)
CE1/CE2 (Marion Rose) : 23 élèves (6 + 17)
CM1/CM2 (Mélanie Marchand) : 22 élèves (11 + 11)
Complément : Claire Bisel
AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) en maternelle et CE1/CE2 : Tania Guignard

Aline, nouveau visage à la Mairie

Depuis début septembre, la Mairie compte un nouveau visage en la personne d'Aline Mielliet. Agée de 35 ans, domiciliée à Dasle, cette jeune femme dynamique possède déjà une solide expérience puisqu'elle a travaillé dans plusieurs collectivités (dont dix ans à Montreux-Vieux), avant de passer un peu plus de deux ans à la Sécurité Sociale.

Désireuse de réintégrer une collectivité, pour la diversité des tâches dans le travail mais aussi pour le contact avec le public, elle a postulé à Arbouans. Sa candidature ayant été retenue, elle découvre actuellement la commune d'Arbouans et la secrétaire actuelle, Claudie Lebrun, l'aidera dans sa tâche : il faut dire que, dans le courant de l'année 2020, Claudie fera valoir ses droits à la retraite pour laisser les clés de la Mairie à Aline à qui nous souhaitons la bienvenue.



Aline Mielliet découvre la commune avec Claudie Lebrun.